THONON
agglomération

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

www.thononagglo.fr

SOMMAIRE

01 **ÉCOUTER, DIALOGUER, CHOISIR :** UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU TERRITOIRE
PAGE 4

02 **PLANIFIER, MUTUALISER, ACCÉLÉRER** LA TRANSITION
PAGE 5

03 **RÉDUIRE, TRIER, VALORISER** : VERS UNE GESTION DURABLE DES DÉCHETS
PAGE 8

04 **L'EAU EN PARTAGE,** LA NATURE EN HÉRITAGE
PAGE 10

05 **POUR UN URBANISME** DE PROJET MAÎTRISÉ
PAGE 14

06 **POLITIQUE DE L'HABITAT :** DES AVANCÉES DANS UN CONTEXTE FRAGILISÉ
PAGE 16

07 **BOUGER AUTREMENT :** VERS UNE MOBILITÉ PLUS PROPRE, PLUS FLUIDE ET PARTAGÉE
PAGE 18

08 **RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE** PAR L'INNOVATION ET LA COHÉRENCE TERRITORIALE
PAGE 20

09 **PROTÉGER, PRÉVENIR, ACCOMPAGNER :** L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DE SES HABITANTS
PAGE 22

10 **ACTION SOCIALE ET CULTURELLE :** L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES COMMUNES
PAGE 24

11 **CAP SUR L'INVESTISSEMENT** MALGRÉ UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE CONTRAINT
PAGE 28

12 RESSOURCES HUMAINES : **RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISER**
PAGE 30

13 **USAGES NUMÉRIQUES** ET COMMUNICATION
PAGE 31

Directeur de la publication : Christophe Arminjon
Rédaction : Services communautaires
Conception graphique : Kalistene
Impression : Repro Léman
Crédits photos : Yvan Tisseyre, Thonon Agglomération, Florian Legrand, Markus Spiske (Unsplash)

ÉDITO

Christophe Arminjon
Président
de Thonon
Agglomération

Entre lac et montagnes, notre territoire se singularise, au-delà de ses **dynamiques démographiques et transfrontalières**, par la **qualité de son environnement**. Comme ailleurs, notre cadre de vie évolue profondément : changement climatique, pression sur les ressources, coût de la vie, enjeux de santé publique…

Ces défis nous amènent à repenser notre manière d'habiter, de consommer, de nous déplacer. Dans un contexte d'accueil continu de population, préserver la qualité de l'air, de l'eau et de nos terres arables constitue un **impératif**.
En favorisant les transports collectifs et les mobilités actives, nous répondons à un double enjeu : faire de notre territoire un **territoire résilient et plus facile à vivre.**

En 2024, des politiques fortes ont été déployées pour répondre à ces défis : projet de PLUi-HM pour un urbanisme plus durable, plans pluriannuels d'investissement pour nos réseaux d'eau et d'assainissement, refonte des règlements d'usage associés, signature de la charte forestière, sans oublier notre Projet alimentaire territorial pour une alimentation saine et durable, valorisant les savoir-faire locaux.

Le lancement d'un programme d'actions locales de réduction des déchets (PLPDMA) marque aussi notre volonté de **réduire notre empreinte** sur les milieux naturels et de promouvoir une économie circulaire.

Ces actions participent d'un même objectif : celui de faire de Thonon Agglomération **un territoire d'excellence** où l'environnement, la qualité de vie et la création de richesse sont indissociables.

01

ÉCOUTER, DIALOGUER, DÉCIDER : UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU TERRITOIRE

CHIFFRES CLÉS

35 bureaux communautaires
dont **7** bureaux élargis

11 conseils communautaires

6 conférences intercommunales des maires

12 commissions thématiques

(services opérationnels, aménagement du territoire et mobilité, synergie institutionnelle, transition écologique, attractivité du territoire, cohésion sociale et territoriale)

441 délibérations

FORUM DE L'AGGLOMÉRATION

- Rassemblement d'**une centaine d'élus** du territoire le 14 septembre 2024.
- **Visite de 4 sites emblématiques en compagnie des services** : l'usine de production d'eau potable, la zone d'activités économiques intercommunale de Planbois, la station d'épuration et la déchetterie de Douvaine, le secteur stratégique du Maisse.
- Mise en lumière des projets structurants pour l'avenir et de la complémentarité entre l'action des communes et celle de l'agglomération.

CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

En 2024, les membres du Conseil de développement ont poursuivi leur réflexion sur la vision long terme du territoire avec le PLUi-HM, l'identité du territoire ainsi que des sujets forts pour l'avenir des ressources du territoire.

- **42** membres.
- **1** bureau.
- **4** réunions pour le groupe de travail Communication.
- **3** réunions pour le groupe de travail Réchauffement climatique.
- **2** réunions dédiées au Conseil local de développement dans le cadre du PLUi-HM, participation des membres à **2** réunions publiques ouvertes au grand public.
- Implication de **2** membres à la Commission Consultative et de Suivi du projet PLPDMA.

02

PLANIFIER, MUTUALISER, ACCÉLÉRER LA TRANSITION

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL : LE TEMPS DU BILAN À MI-PARCOURS

Adopté en 2020, ce plan incarne une vision ambitieuse : celle d'être un territoire à énergie positive, maîtrisant sa consommation énergétique et limitant ses émissions de gaz à effet de serre, tout en adaptant notre cadre de vie aux défis climatiques à venir.

Le bilan à mi-parcours révèle des premières avancées, mais aussi une réalité claire : **face à l'urgence environnementale, l'agglomération doit aujourd'hui accélérer le rythme et se doit d'être exemplaire**.

Sur 38 actions :

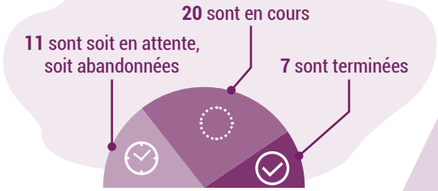

Il est temps de renforcer les actions, mobiliser plus largement les acteurs du territoire, et amplifier l'engagement collectif pour que les transitions énergétiques et écologiques deviennent une réalité concrète.

Avec des impacts très mesurés :

- Une production d'énergies renouvelables (toutes filières confondues), passée de 185 GWh en 2020 à 230 GWh en 2022, alors que l'objectif 2030 est fixé à 400 GWh (donc quasi à doubler).
- **Une consommation d'énergie globalement stable**, avec une consommation du résidentiel en légère baisse (-1,1 % par an), alors que le tertiaire et le routier sont en légère hause (respectivement +1,3 % et +0,9 % par an).

Production d'énergies renouvelables

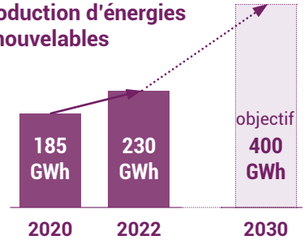

- La part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie du territoire, **stable depuis 2011 : 13 %**.
- De +3,9 GWh par an pour les pompes à chaleur à +0,1GWh par an pour le solaire thermique (+0,2 GWh pour le photovoltaïque).

MUTUALISER LES ACHATS POUR ALLÉGER LES FACTURES D'ÉNERGIE

En partenariat avec **Ecodigo**, lancement d'un achat groupé d'électricité verte et de gaz à destination des particuliers et des petites entreprises du territoire.

+ de **400** foyers ont souscrit à l'offre au 31 décembre 2024

ÉQUIPER LES LOGEMENTS POUR MIEUX CONSOMMER

Grâce au partenariat avec **Voltalis**, **1 478 foyers** ont été équipés d'un boîtier de pilotage énergétique au 31 décembre 2024.

SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES : PLANIFIER COLLECTIVEMENT LA TRANSITION

Planifier, à l'échelle du territoire, une transition énergétique cohérente, ambitieuse et partagée.

- **Formation des élus** à Douvaine autour des panneaux photovoltaïques, pour favoriser la montée en compétence locale.
- **Ateliers thématiques** associant les communes (élus référents et techniciens) et les partenaires institutionnels sur trois axes majeurs :
  - — développement des énergies renouvelables,
  - — performance énergétique du bâtiment,
  - — mobilité bas carbone.
- **Atelier de traduction en lien avec le PLUi-HM**, pour assurer la bonne articulation entre planification énergétique et urbanisme.

Parallèlement, une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) « Climat–Énergie » a été rédigée, elle traduira au sein du PLUi-HM les enjeux énergétiques.

ZAEnR : VERS DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de la nouvelle législation nationale, l'agglomération a accompagné les communes dans la définition des Zones d'accélération pour les énergies renouvelables (ZAEnR).

Ces zones visent à identifier les secteurs prioritaires et les technologies les plus pertinentes à développer localement (solaire, bois, géothermie…) pour **accélérer la production d'énergie renouvelable sur le territoire, en concertation avec les habitants.**

23 communes ont identifié des ZAEnR, soit 301 secteurs définis (niveau de précision variable).

Filières identifiées

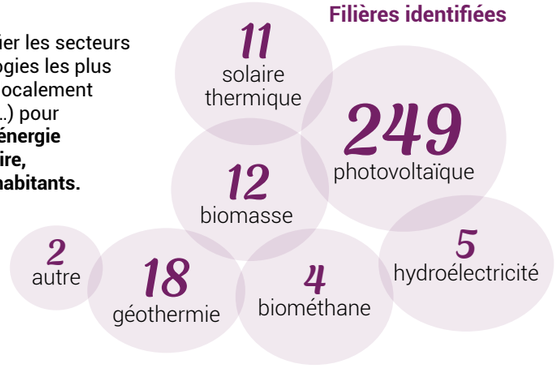

VERS UNE ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE AVEC LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

- Validé en conseil communautaire le 28 mai 2024.
- **17 fiches actions** avec un budget prévisionnel de 445 000 € (hors investissement) sur 5 ans.
- Création et animation du CPAT avec les partenaires et intervenants du secteur agricole, à travers une approche collaborative, un dialogue constructif, régulier et apaisé.
- Participation à la construction et au fonctionnement d'un abattoir public départemental en Haute-Savoie pour soutenir l'élevage, limiter les parcours pour les animaux et améliorer les conditions d'abattage concourant au bien-être animal et à la qualité de la viande.

Une modification statutaire a été adoptée afin de permettre la construction d'un bâtiment agricole d'un montant de 1,017 M€ TTC.
Ce projet vise à pérenniser le lieu-test maraîcher permanent de Quincy (Massongy).

UNE STRATÉGIE FONCIÈRE AGRICOLE ANCRÉE DANS LA RÉALITÉ DE SON TERRITOIRE

- **Allocation annuelle d'une enveloppe** de 100 000 € pour de l'acquisition foncière afin de répondre aux orientations de sa stratégie foncière agricole.
- **Premières acquisitions foncières** à Messery, Nernier et Excenevex.

SENSIBILISER POUR MIEUX ENGAGER

PRINTEMPS DES COQUELICOTS

3e édition de cet événement pour mettre en lumière les enjeux environnementaux et les solutions concrètes à notre portée, en collaboration avec les communes et les acteurs engagés du territoire.

- **Plus d'une cinquantaine de rendez-vous** proposés sur 16 communes du territoire de mars à juin 2024.
- Les temps forts :
  - — le Festival transfrontalier du film vert, 9 projections grand public et 5 pour les scolaires,
  - — le Village du Printemps des coquelicots et des Folies végétales les 13 et 14 avril,
  - — un escape game mobile « Recette de champion » pour sensibiliser petits et grands à une alimentation durable.

ENGAGER AGENTS ET ÉLUS

- Fresque du climat : vers une sensibilisation sur les enjeux climatiques.
  20 participants
- Horizons décarbonés : vers un avenir neutre en carbone.
  formation de 10 agents et sensibilisation des élus communautairess
- Photovoltaïque.
  20 participants

FORMER LES JEUNES GÉNÉRATIONS AU TRAVERS D'ANIMATIONS SCOLAIRES

- Aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique avec le programme « Ecopousse » par ACTEE.
  39 ateliers réalisés dans 21 classes (9 écoles), 474 élèves sensibilisés
- Aux milieux aquatiques, avec le CPIE Chablais-Léman et ASTERS.
  28 classes (12 écoles), 588 élèves sensibilisés
- Sur l'usage de l'eau, lors des festivals des sciences, sur les grands deltas du monde et les fleuves transfrontaliers.
  300 élèves sensibilisés
- À l'alimentation durable à travers le programme « Créer des liens durables entre fermes et écoles », avec le CPIE Chablais-Léman et la CPTS du Bas-Chablais.
- À la gestion des déchets, avec France Nature Environnement.
  131 demi-journées d'interventions dans 13 établissements, 1017 élèves sensibilisés (CE2 - CM1 — CM2)
  40 classes de cycle 3 (CE2 - CM1 -CM2) dont 30 fresques du climat junior (sur 34 qui participaient au projet)

03

RÉDUIRE, TRIER, VALORISER :
VERS UNE GESTION DURABLE DES DÉCHETS

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

- Élaboration d'une stratégie pour ce programme **avec une quarantaine d'acteurs du territoire** comprenant élus, associations ou encore chambres consulaires.

CHIFFRES CLÉS

Objectif de réduction :

– 75 kg /hab/an

de déchets ménagers assimilés en 2031
(par rapport à 2023, hors gravats, DDS, DEEE, hors SERTE)

soit **– 12 %**

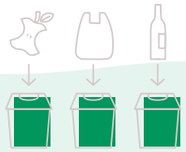

5 ateliers thématiques

4 plénières

DÉPLOIEMENT DES NOUVEAUX ESPACES-TRI

- **38 nouveaux espaces-tri** déployés sur les communes de Massongy, Messery, Excenevex, Veigy-Foncenex, Chens-sur-Léman et sept quartiers de Thonon-les-Bains.
247 conteneurs posés

Les nouveaux espaces tri permettent de capter plus de tri, emballages et papiers (+7 % environ entre 2023 et 2024), **mais la qualité du tri s'est détériorée**.

- Budget fournitures et génie civil : **2 779 368,98 €.**

BROYAGE DE VÉGÉTAUX À DOMICILE

Prestataires : Chablais Insertion et Leman Initiative Emploi Nature (LIEN)

- **865 interventions**
(366 Chablais Insertion + 499 LIEN).
- **264 jours** d'intervention
(115 Chablais Insertion + 149 LIEN).
- **11 363 m³ branches broyées**, soit un poids moyen évité en déchetteries estimé à 852 tonnes.
- Coût des prestations : **118 290 €**
(49 450 € Chablais Insertion
+ 68 840 € LIEN).

TRI DES BIODÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2024, la loi AGEC impose aux collectivités de trier les biodéchets à la source. **En un an, Thonon Agglomération a relevé ce défi** avec une approche progressive, soutenue par le Fonds vert, adaptée à chaque type d'habitat : compostage individuel, compostage collectif et collecte en bornes.

Compostage individuel :

- **1 200 composteurs distribués**
(58 % en 400 L, 42 % en 600 L),
- **25 ateliers** de sensibilisation organisés.

Compostage collectif :

- **76 sites actifs** fin 2024,
dont 27 nouveaux et 16 réhabilités
(9 en écoles, 7 en résidences),
- **104 visites** de suivi et **94 livraisons de broyat** assurées par l'association Le LIEN.

Collecte en bornes :

- Expérimentée à Thonon-les-Bains et Sciez avec 50 bornes installées, 1340 kits distribués, et 1,5 tonne collectée par semaine (soit 48 tonnes en 2024).
- Budget : **63 500 €** (investissement), **43 300 €** (fonctionnement).

Ces biodéchets sont acheminés vers une unité de méthanisation à Veigy-Foncenex, transformés en biogaz et en fertilisant naturel.

DÉPLOIEMENT DU TRI HORS FOYER

Thonon Agglomération a été lauréate de l'appel à projets en faveur de la collecte hors foyer avec CITEO.

Au cours de l'été, les plages d'Excenevex, Sciez, Margencel et Anthy-sur-Léman ont accueilli de nouveaux équipements pour améliorer la gestion des déchets et favoriser le recyclage : la mise en place de conteneurs de tri sélectif.
Les traditionnelles poubelles de plage ont laissé place à des points de tri situés près des parkings voisins.

- **20 conteneurs** ordures ménagères déployés,
- **16 conteneurs** dédiés aux emballages, 22 tonnes d'emballages et papiers collectées sur nos plages,
- **12 conteneurs** dédiés au verre,
- **4 communes** équipées,
- **90 000 €** d'investissements.

SENSIBILISATION

- Une présence sur **13 jeudis matin** au marché de Thonon.
498 personnes rencontrées
- Une présence sur **11 journées** de stands.
652 personnes rencontrées

UNE BENNE DÉDIÉE AU RÉEMPLOI À LA DÉCHETTERIE DE DOUVAINE

En partenariat avec **la R'mize et DURR Recyclage**, une nouvelle benne a été installée à la déchetterie de Douvaine pour favoriser le réemploi. Les usagers peuvent y déposer meubles et objets encore utilisables, qui seront ensuite collectés, réparés et revalorisés par la ressourcerie et ses partenaires, notamment **Chablais Insertion et l'Atelier Re-Née**.

04

L'EAU EN PARTAGE, LA NATURE EN HÉRITAGE

RÉFLEXION SUR LA NOUVELLE TARIFICATION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Lancement d'un travail de fond sur la **nouvelle tarification de l'eau potable et de l'assainissement**, dans une logique de responsabilisation, d'équité, de sobriété et de lisibilité pour les usagers.

INVESTIR DANS L'EAU POTABLE : ENTRE SÉCURITÉ ET ADAPTATION

Sécurisation de l'alimentation en eau potable à l'ouest du territoire

- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la sécurisation en eau potable de la partie ouest du territoire.
Montant de l'opération : 380 000 € HT, avec un déploiement prévu sur 5 à 6 ans

Doublement de la capacité de l'usine de Chevilly

- Démarrage de l'étude préalable pour augmenter significativement la capacité de production d'eau potable de l'usine de Chevilly, afin d'accompagner la croissance du territoire.
Montant de l'opération : 135 000 € HT, prévu sur 5 à 6 ans.

Entretien et modernisation des ouvrages

- Rénovation de la **chambre de pompage des Verdets** au Lyaud et renouvellement de la **chambre de vannes** à Chavannex (Sciez).
50 000 € HT d'investissement

- Travaux de **renouvellement de réseaux d'eau potable** chemin des Mermes à Veigy.
350 000 € HT d'investissement, avec financement du conseil départemental de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'eau

- Travaux sur les **réseaux humides** (AEP, EU, EP) sur la RD35 à Veigy.
1 400 000 € HT d'investissement sur les 4 compétences, avec financement du conseil départemental de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'eau

GESTION DES EAUX PLUVIALES : VERS UN CADRE STRUCTURÉ ET DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Poursuite du schéma directeur de Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU)

- Réalisation des phases de mesures sur le réseau, visant à identifier les futurs travaux à mener sur les collecteurs.

Résorption d'un point noir à Thonon

- Création d'un ouvrage d'infiltration de 40 m³ allée des Bosnis à Thonon-les-Bains pour prévenir les débordements récurrents.
80 000 € HT pour l'infiltration pluviale

Règlement de service

- Élaboration d'un règlement de service pour une meilleure gestion et transparence dans le domaine des eaux pluviales.

Pollution sur la commune d'Anthy-sur-Léman

- Actions correctives engagées à la suite d'épisodes récurrents de pollution aux huiles minérales.

AGIR POUR UN ASSAINISSEMENT CONFORME ET RESPECTUEUX DES MILIEUX

Mise en conformité et protection du milieu naturel

- Suppression de deux points de rejet non conformes :
  - travaux d'extension du réseau au hameau de Cursinges (Draillant), démarrage printemps 2024, fin prévue printemps 2025,
  - mise en séparatif des réseaux à Perrignier (RD135) pour éviter les rejets d'eaux usées en cas de pluie.

800 000 € HT d'investissement, avec financement du conseil départemental de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'eau

Travaux structurants sur le territoire

- Renouvellement des pompes du principal poste de relevage à Gandran (Messery).
1 370 000 € HT d'investissement, avec financement du conseil départemental de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'eau

- Travaux de mise en séparatif à Thonon : boulevard de Savoie et boulevard du Canal.
350 000 € HT pour la mise en séparatif

CHIFFRES CLÉS

36 000 abonnés

10 800 transferts d'abonnement

Mise en place d'un nouveau logiciel.

60 000 factures

PREMIÈRE CHARTE FORESTIÈRE : CAP SUR LA DURABILITÉ

- Signature d'une **première Charte forestière qui fixe un cap sur six ans pour une gestion durable des forêts** : valorisation du bois, facilitation de la mobilisation du bois, soutien à la filière bois locale, préservation des écosystèmes, équilibre des usages mais aussi adaptation au changement climatique et sécurisation incendie.

De multiples acteurs ont été associés à la démarche depuis 2022 afin de construire cette charte : organismes forestiers, associations de protection de l'environnement, représentants des propriétaires privés, usagers (loisirs de plein air) et représentants de la filière bois.

Parmi les priorités 2024-2025 : une étude sur une **plateforme de stockage** et une **évaluation des risques incendie**.

BUDGET PRÉVISIONNEL :

- 733 000 €, cofinancés par l'agglomération et d'autres fonds publics (conseil départemental de la Haute-Savoie, Fonds vert…).

SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE HAUTE-SAVOIE NATURE

Renforcer la biodiversité et préserver les ressources en eau via les plans d'action suivants :

- Distribution de **46 récupérateurs d'eau** par notre partenaire CPIE Chablais Léman.
- Installation de **4 stations de mesure** de débit : pour mieux comprendre le comportement des cours d'eau en période de crue comme en période d'étiage (basses eaux).
- Préparation des **projets vergers-châtaigniers et haies-mares** : près de 10 communes accueilleront des vergers dès l'automne 2025, tandis que le plan Haies entre en phase de coordination.
- Mise en place d'un plan de gestion pour le site naturel du Mont-Forchat dont l'élaboration a débuté fin 2024.

BUDGET TOTAL DU CONTRAT DE TERRITOIRE HAUTE-SAVOIE NATURE :

- 2,4 M€ HT en investissement aidés à 38 % par le conseil départemental de la Haute-Savoie,
- 917 370 € TTC en fonctionnement.

LABEL « LE GÉOPARC DU CHABLAIS » RENOUVELÉ

Le Conseil des géoparcs mondiaux de l'UNESCO a attribué un « carton vert » au territoire du Chablais pour 2024 – 2028. Ce label valorise ses richesses géologiques, naturelles et culturelles, ainsi que ses actions en faveur du développement durable, de l'éducation à la préservation de la nature.

PLAN AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC)

7 agriculteurs du territoire se sont engagés pour 5 ans dans le cadre du PAEC du Chablais dans la réalisation de pratiques vertueuses favorables à la préservation des zones humides de notre territoire (retard de fauche, absence de fertilisation…).

RECHERCHE DE MESURES COMPENSATOIRES : ACCOMPAGNEMENT DE L'ARRIVÉE DE L'A412

La signature du contrat de concession entre l'État et la société Amedea en octobre 2024 marque le point de départ du travail d'accompagnement de cette dernière dans la recherche de mesures compensatoires. Compensations écologiques, forestières et mesures d'accompagnement pour la profession agricole, Thonon Agglomération a engagé un travail conséquent d'appui au concessionnaire pour compenser les surfaces importantes de zones humides, forêts et terrains agricoles touchées par le projet de l'A412.

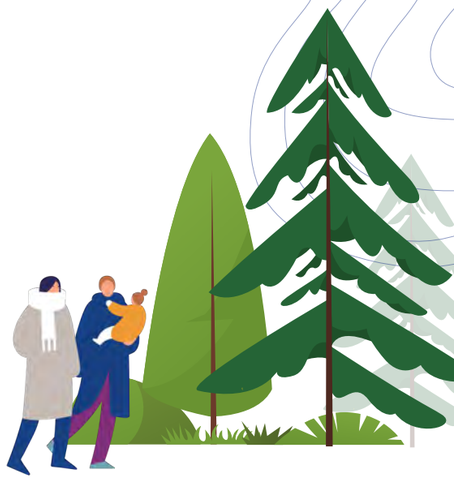

05

POUR UN URBANISME DE PROJET MAÎTRISÉ

ÉLABORATION DU PLUi-HM : RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE D'ICI 2035

Second débat du PADDi (Projet d'aménagement de développent durables intercommunal) **le 28 mai 2024** : il définit les objectifs stratégiques en termes d'habitat, de mobilités, d'environnement ou encore de développement économique, qui doivent engager résolument le territoire dans sa transition écologique. Ce débat a permis d'entériner un scénario garantissant un développement du territoire en phase avec ses ressources.

- **Poursuite et fin de la phase réglementaire** : conception du règlement graphique et écrit et des OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) sectorielles et thématiques.
- **Information et concertation** : les grands principes du zonage ont été exposés lors de nouvelles et dernières réunions publiques en décembre 2024.

CHIFFRES CLÉS

9 comités de pilotage

1 séminaire

2 réunions publiques

160 OAP élaborées

3 OAP thématiques et des orientations supplémentaires.

Transversales, elles concernent la biodiversité et les dynamiques écologiques, l'habitat, la mobilité, la qualité architecturale, urbaine et paysagère, l'énergie et le climat.

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

- État des lieux de la situation en matière de **contrôle de conformité** sur le territoire.
- Déploiement du **dispositif « agent référent »** auprès des mairies.

CHIFFRES CLÉS

630 dossiers d'autorisations d'urbanisme instruits

environ **450** logements autorisés

950 déclarations d'intention d'aliénier instruites

© Epicuria Architectes – Région Auvergne-Rhône-Alpes

OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DU MAISSE À DOUVAINE

LES ACQUISITIONS FONCIÈRES EN BONNE VOIE

L'agglomération est chargée d'acquérir les terrains privés nécessaires à la construction du futur lycée de Douvaine. Depuis début 2024, des accords amiables ont été obtenus pour 6 comptes de propriété sur 7 avec un prix au m² identique pour tous. Les acquisitions ont été entérinées lors des conseils communautaires des 16 juillet et du 24 septembre 2024, pour une surface de 15 346 m², soit 78 % du tènement à acquérir. Une première signature a eu lieu en décembre 2024.

LES CONTOURS DU FUTUR COMPLEXE SPORTIF INTERCOMMUNAL À DOUVAINE DÉFINIS

L'agglomération a validé en septembre 2024 le programme de l'opération défini avec l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage. Le centre aquatique représentera une surface totale au sol de 2 541 m². Il sera composé principalement de 3 bassins (sportif, natation scolaire, et activités aquatiques diverses). Côté gymnase, une démolition-reconstruction s'impose compte tenu de la vétusté du bâtiment et des normes à respecter en matière thermique. Les espaces extérieurs communs accueilleront le stationnement des vélos et un parking de 100 places.

Lancement à l'automne 2024 du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un gymnase et d'une piscine intercommunaux. Ce nouvel ensemble sportif verra le jour entre les rues des Acacias et du Cornet à Douvaine.

06

POLITIQUE DE L'HABITAT : DES AVANCÉES DANS UN CONTEXTE FRAGILISÉ

BILAN À MI-PARCOURS DU PLH 2020 – 2026

Le bilan à mi-parcours met en lumière **les avancées du PLH dans un contexte difficile** : difficulté de recrutement, secteur du logement en crise cherchant ses équilibres financiers pour produire du logement, plateformes de rénovation énergétique instables et liquidation de l'opérateur OPAH.

Habitat privé – copropriétés

L'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) s'est achevée en 2023. **Seul l'appel à projets Copropriétés est désormais actif.**

À ce titre, les travaux de réhabilitation de la copropriété « Les Margottes » à Douvaine ont été livrés :

- Montant des travaux (hors maîtrise d'œuvre) : **375 780 €**.
- Subvention accordée par Thonon Agglomération : **30 500 €**.
- En amont : financement de l'audit énergétique, accompagnement du syndic et de la copropriété jusqu'au vote des travaux.

Logement social

- **340 logements sociaux** programmés en 2024, dont :

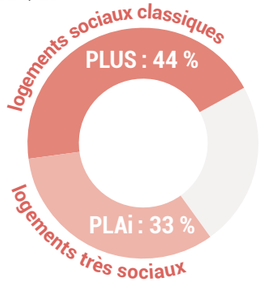

- Subventions prévisionnelles allouées par Thonon Agglomération : **689 000 €**.

En amont, une trentaine de rendez-vous préalables ont été menés avec les porteurs de projets.

Contrats de mixité sociale

Les communes de **Sciez et Allinges ont finalisé leur contrat de mixité sociale.**

La commune de Sciez a d'ores et déjà adopté et signé son contrat.

Logement temporaire

Mise en location du **premier logement temporaire géré directement par Thonon Agglomération**, dans une logique d'accompagnement social et de réponse aux besoins urgents du territoire.

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT (SPRH)

Le Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) prend la suite du Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH), plus connu sous le nom de **Haute-Savoie rénovation énergétique (HSRE)**.

Les principales évolutions :

- Le service n'est plus porté par le conseil départemental de la Haute-Savoie, mais par l'opérateur historique de l'Espace Info Énergie. Pour Thonon Agglomération, il s'agit d'**Innovales**.
- L'Anah devient le principal financeur du dispositif.

- Les thématiques de l'habitat sont élargies et progressivement intégrées d'ici 2026 :
  - rénovation énergétique,
  - adaptation du logement au handicap ou au vieillissement,
  - lutte contre l'habitat indigne.

Ce service s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants qu'aux bailleurs à l'année.

07

BOUGER AUTREMENT : VERS UNE MOBILITÉ PLUS PROPRE, PLUS FLUIDE ET PARTAGÉE

SERVICE DE THONON AGGLOMÉRATION
RESEAU DE TRANSPORTS

RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Le réseau de transport STAR'T se développe avec la troisième étape de sa restructuration commerciale, portant sur les lignes interurbaines :

- Ligne L (anciennement 141).
- Ligne H (anciennement 151).
- Ligne J (anciennement 152).
- Ainsi que la nouvelle ligne P.

Ensemble, **ces lignes représentent 15 % de l'offre de transport régulier**, qui passera désormais à 25 % de l'offre commerciale totale.

Bus électrique en test sur une durée de 6 mois

- Tester la compatibilité d'une motorisation électrique avec les contraintes climatiques et topographiques du territoire et de notre réseau de transport.
- Alimenter une étude technique approfondie.
- Démontrer concrètement les **bénéfices environnementaux**, notamment la réduction des nuisances sonores et olfactives.

Consommation par jour :
min. 84 kW | *max.* 281 kW

Consommation moyenne aux 100 km : 172 kW

+ de 6000 km parcourus

une réduction de 6,2 tonnes de CO_2

Un réseau structuré pour demain

- Livraison du **dépôt de bus à Anthy-sur-Léman**, un maillon essentiel pour accompagner la modernisation du réseau. Inauguration le 4 juin 2024.
Budget : 4,5 M€ (acquisition foncière comprise)

Intermodalité renforcée

- Poursuite des démarches foncières, juridiques et financières pour la création du **pôle d'échanges multimodal de Bons-en-Chablais**.
- **Poursuite des travaux d'aménagement du Pôle Les Arts à Thonon-les-Bains** pour améliorer l'accessibilité et la sécurité.
- **Un nouveau plan de transports adopté à partir de l'été 2024** avec deux nouveaux pôles d'échanges temporaires : l'une à la place de Crête et l'autre à la Versoie.

Les **pôles d'échanges multimodaux** visent à faciliter les correspondances entre le réseau Star't et les réseaux voisins, en favorisant une intermodalité fluide et efficace et la desserte au plus proche des établissements scolaires.

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

Des arrêts de transport en commun ont été mis en conformité avec les normes d'accessibilité : vote sur une **mise en conformité d'une durée de 7 ans qui couvre 180 mises aux normes sur un total de 745 arrêts.**
Budget total : 5,9 M€

Des équipements ont été acquis sur l'ensemble du territoire pour améliorer l'information voyageurs en temps réel aux arrêts.
Budget : 800 000 € d'investissement

Modernisation de la flotte

- Acquisition de **4 nouveaux véhicules** afin d'améliorer le confort des usagers et de poursuivre le renouvellement du parc.
Budget : 1,2 M€ d'investissement

Mobilités douces : la dynamique vélo se poursuit

- Participation de Thonon Agglomération à hauteur de 230 000 € au **projet de voie verte entre Sciez et Excenevex**.

Deux compteurs vélos-piétons ont été installés sur le territoire pour un montant total de 15 000 €, afin de mesurer la fréquentation et orienter les politiques cyclables.

- Mise en location de **150 vélos à assistance électrique** complémentaires.

08

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE PAR L'INNOVATION ET LA COHÉRENCE TERRITORIALE

AMÉNAGEMENT ET FONCIER ÉCONOMIQUE

- Signature de **2 baux à construction et de 3 promesses de bail** sur les ZAEi des Bracots et de Planbois.
- **ZAEi de la Fattaz (Excenevex)** : acquisition de la première parcelle de la seconde extension (B 138 – 2 217 m² sur un total de 4 parcelles).
- **ZAEi Espace Léman – Anthy (secteur La Verniaz)** : acquisition de 14 parcelles issues des délaissés du contournement, pour une surface totale de 1 919 m².
- **ZAEi des Grandes Vignes – Veigy** : fin du portage EPF74, Thonon Agglomération devient propriétaire de 7 182 m² pour un montant de 435 655,60 € HT.
- **ZAEi des Bracots – Bons-en-Chablais** : troisième extension en cours – 79 589 m², lancement des études environnementales et pré-opérationnelles (247 120 € HT).
- **ZAEi des Niollets – Douvaine** : extension 3 engagée sur 19 256 m² via l'exercice du DPU délégué à l'EPF 74.
- **2 réunions de la commission Attractivité du territoire** organisées en 2024.

DÉPLOIEMENT D'UNE SIGNALÉTIQUE HARMONISÉE SUR LES ZAEi

À la suite de l'étude réalisée en 2023, un marché de travaux a été attribué à l'entreprise SIGNATURE début 2024.

L'objectif : uniformiser la signalétique des ZAEi via des plans de jalonnement cohérents et un mobilier identifié et harmonisé.

- **Début du déploiement** en juin sur les ZAEi des Esserts et des Niollets à Douvaine (66 éléments posés).
- **Réception des travaux** en décembre sur la ZAEi de Vongy à Thonon-les-Bains.
- **15 ZAEi concernées à terme**, dont 3 traitées en 2024.
- Coût des travaux 2024 : **68 428,05 €** HT.
- Coût total de l'opération (travaux, AMO, ingénierie) : **530 000 €** HT.

SÉCURISATION DE LA ZAEi DES BRACOTS À BONS-EN-CHABLAIS

- Réalisation d'un dispositif de sécurisation en partenariat avec la commune de Bons-en-Chablais, à la demande des entreprises.
- Mise en service le **4 novembre 2024**.
- **Accès différenciés selon les types de véhicules** (VL, PL, Engins spéciaux), avec voie dédiée pour les engins spéciaux équipés du système LAPI (Lecture automatisée des plaques d'immatriculation).
- Installation de **caméras de vidéoprotection** reliées à la police municipale pour une surveillance continue.
- **ZAEi accessible 7j/7, 24h/24**, y compris pour les usagers de la déchetterie et des services de restauration.
- Coût total des travaux : **300 331 €** HT.
- Acquisition de **2 licences** pour l'exploitation du système de contrôle d'accès.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : ESSAIMAGE DE LA DÉMARCHE « ENTREZ DANS LA BOUCLE »

- Dispositif porté par le Pôle métropolitain du Genevois français.
- **ZAEi des Bracots – Bons-en-Chablais** : 1er déploiement, animation conjointe Thonon Agglomération et collectif des Bracots.
- **2 ateliers** au sein de deux entreprises du site sur les thématiques déchets d'activité et gisements.
- Second déploiement réalisé en 2024 sur les **ZAEi de Thonon–Publier**, dans une logique d'écologie industrielle et territoriale.
- **Objectif** : mutualiser les solutions entre entreprises autour de trois enjeux majeurs :
  - consommation de ressources,
  - réduction des déchets,
  - limitation des impacts environnementaux.
- Méthodologie fondée sur des audits individualisés et l'identification d'actions collectives, **en lien avec les acteurs économiques locaux**, y compris de l'économie sociale et solidaire.
- **16 structures** implantées à Thonon-les-Bains engagées dans une nouvelle boucle sur le secteur de Vongy–Publier.

EMPLOI/FORMATION

- Signature de la **convention avec l'association COFG** (Coopération des organismes de formation du Genevois) pour 2024-2025 visant à la promotion des filières professionnelles et techniques.

AGENCE ÉCONOMIQUE DU CHABLAIS (AEC)

- **AEC** et **la R'mize** (consortium Fab'Tec), lauréat du second appel à projet Fabriques de territoire.
- **89 sessions de formation** dispensées sur le volet création d'entreprises.
- **11 entreprises** hébergées au sein de la Pépinière DELTA.
- **22 entreprises adhérentes** au CRIC.

SPL DESTINATION LÉMAN

- OTi Labellisé **« Qualité Tourisme »**.
- Sur la destination, 30 313 lits, 1 579 600 nuitées.
- 30 % de clientèle étrangère.
- 2 737 374 excursionnistes.

VALORISATION TOURISTIQUE

- **Balisage de 7 sentiers** répartis sur 12 communes, représentant un linéaire de 59 km.

09

PROTÉGER, PRÉVENIR, ACCOMPAGNER : L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DE SES HABITANTS

CISPD-R

Prévention des violences intrafamiliales

- Action conjointe avec le conseil départemental de Haute-Savoie pour **sensibiliser les agents municipaux aux violences intrafamiliales**.
  Objectif : leur fournir des outils pour identifier, aider et orienter les victimes ou leurs proches
- **9 communes** impliquées dans ce cycle de sensibilisation.
- **Campagne de communication** « Je vis, tu vis, il vit… les violences conjugales »

Soutien aux services d'aide aux victimes

- Renouvellement des **conventions pluriannuelles d'objectifs et de financement** avec AVIJ des Savoie et Espace Femmes.

Ces subventions permettent de maintenir des postes de juristes, psychologues, ISCG et conseillères socio-juridiques.

- **1 496 entretiens** réalisés au bénéfice des habitants en 2024.
- Montant de la participation annuelle : **52 666 €.**

Sécurité routière et élèves du 1er degré

- **Ateliers de sensibilisation** menés en temps périscolaire dans 3 communes en 2024 suite au temps fort « école – mobilité – citoyenneté » **qui a réuni 16 communes** (élus et techniciens).
- **Thèmes abordés** : règles de circulation, panneaux de signalisation, partage de la route.
- Création de **panneaux et slogans** par les élèves.

ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT

- Mise en œuvre réussie du **Point d'accès au droit itinérant** avec + 211 % des usagers par rapport à 2023.
- Création de nouvelles permanences juridiques (avocats, comptables).
- Forte implication hors les murs :
  - **9 actions** extérieures,
  - **32 rencontres** avec élus ou partenaires,
  - **131 heures de formation** pour les agents.
- Actions de sensibilisation :
  - **237 élèves sensibilisés** au harcèlement scolaire,
  - **111 élèves accompagnés** à des audiences correctionnelles.

CHIFFRES CLÉS

14 585 usagers accompagnés

une moyenne de **1215** usagers par mois.

+ 6,9 % par rapport à 2023

31 agents et intervenants, proposant **15** services gratuits et de proximité.

62 communes couvertes, dont **5** permanences décentralisées.

INFO JEUNES

Présent à Douvaine et Thonon-les-Bains, **Info Jeunes Thonon Agglomération (BIJ)** accueille les 11/30 ans et leur délivre toutes les informations nécessaires pour concrétiser leurs projets d'études, d'emploi, de formation, de volontariat, de séjour à l'étranger, de santé et de loisirs.

Les méthodes d'accueil et postures d'accompagnement favorisent la participation des jeunes au processus d'information, composante fondamentale de **l'autonomie et de l'engagement citoyen.**

En 2024, Info Jeunes Thonon Agglomération (BIJ) a obtenu un **renouvellement de son label Information Jeunesse** par les services de l'État pour 6 ans, ce qui témoigne de la qualité du service rendu.

EN ROUTE VERS LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Info Jeunes Thonon Agglomération, labellisé Eurodesk, accompagne tous les jeunes vers la mobilité internationale (aides financières, méthodologie, contacts).

En 2024, le service a accueilli **1 600 personnes dans ses antennes et 2 350 dans les animations** comme :

Forum Jobs d'été

- 50 employeurs, 700 jeunes.

Forum Partir à l'étranger

- Experts, témoignages, 4 tables rondes (études, emploi, CV en anglais, volontariat) et promotion des bourses mobilité (16-25 ans). Résultat : 30 jeunes partis avec l'aide de l'agglomération.

Festival QueeRcode

- Conférences, ciné-débats, roller pride, théâtre/danse, BD/roman : plus de 1 000 personnes sensibilisées sur les discriminations sexistes et anti-LGBT+.

Ce festival a reçu le **Prix d'excellence « pour un monde inclusif et solidaire »** d'Info-Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes.

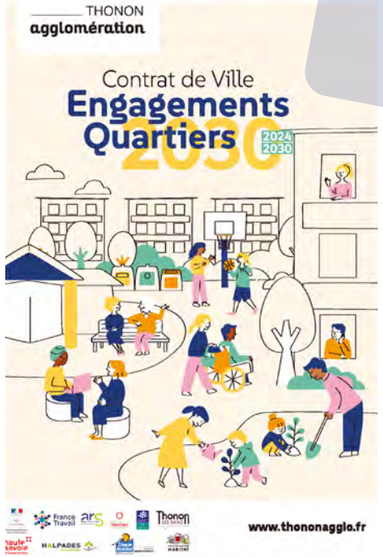

ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 : UN NOUVEAU CONTRAT DE VILLE FONDÉ SUR LES DROITS FONDAMENTAUX

- **Lancement du nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 »**, construit autour de la reconnaissance et de la mise en œuvre des droits humains fondamentaux. Ce contrat concerne 1 quartier prioritaire : **Collonges – Sainte-Hélène à Thonon-les-Bains**.

8 quartiers d'habitat social de l'agglomération bénéficient également de la méthodologie, de l'accompagnement et des actions relevant de la politique de la ville.

FRANCE SERVICES

- **Acquisition d'un nouveau véhicule**, plus confortable pour les usagers, plus fiable pour les agents, et plus respectueux de l'environnement. Il permet également une meilleure maîtrise des coûts pour Thonon Agglomération.
- **2 679 accompagnements** réalisés en 2024, soit une augmentation de 38 % par rapport à 2023.

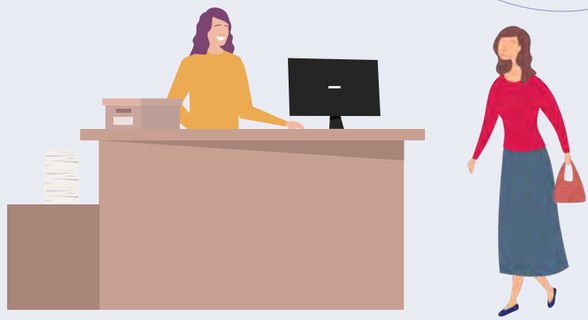

MAISON DE L'AGGLOMÉRATION À THONON-LES-BAINS : VERS UN ACCUEIL MULTI-SERVICES EN CŒUR DE VILLE

Ce nouveau site communautaire regroupera l'ensemble des services **Cohésion des territoires** et **Citoyenneté** disséminés actuellement dans Thonon-les-Bains, à des fins de simplification pour les usagers.

Outre l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais et Info Jeunes, il accueillera une nouvelle antenne du centre associé de la Cité des Métiers du Grand Genève.

Les usagers pourront plus largement obtenir **toutes les informations de premier niveau sur les services de l'agglomération.**

Le chantier d'aménagement des locaux, situés avenue Jules Ferry, a débuté au printemps 2024 (désamiantage, démolition, gros-œuvre et pose des châssis vitrés extérieurs). **Il se poursuivra tout au long de l'année 2025.**

CHIFFRES CLÉS

1645 m²
de surface dédiée au service public

Coût total du chantier : **2,8 M€**

avec les soutiens financiers du conseil départemental de la Haute-Savoie (662 599 €), de l'État, dans le cadre du Fonds vert (200 000 €) et de la région Auvergne-Rhône-Alpes (200 000 €).

10

ACTION SOCIALE ET CULTURELLE : L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES COMMUNES

ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILISÉS

- Services favorisant le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées (pour les communes de moins de 15 000 habitants) :
  - **29 439 heures** d'aide à domicile auprès de **261 bénéficiaires**,
  - **33 308 repas** livrés auprès de **226 bénéficiaires**.
- Participation dans la prise en charge des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion, et des adolescents :
  - subvention de **21 000 €** à l'**équipe mobile de psychiatrie du Chablais**,
  - subvention de **8 000 €** pour la **Maison des adolescents**.

- Lutte contre l'isolement et la précarité, en partenariat avec les CCAS du territoire :
  - accompagnement des personnes et familles les plus démunies : près de **16 162 kg d'aliments distribués** en lien avec la Banque Alimentaire de Haute-Savoie,
  - accueil de jour et hébergement de personnes isolées et/ou en situation de grande précarité : 126 616 € versés aux associations Coallia et La Passerelle.

ENFANCE JEUNESSE : UN NOUVEAU CADRE D'EXERCICE

TRANSFERT DES ÉQUIPEMENTS ET DES PERSONNELS PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Comme préfiguré en 2023 et acté le 30 avril 2024 par le conseil communautaire, la restitution des équipements enfance jeunesse aux communes d'Allinges et du Lyaud a pris effet le 1er juillet 2024. Elle permet aux communes de répondre à la demande de l'État en créant un service public de la petite enfance.

Elle a concerné le **centre de loisirs et la crèche d'Allinges**, ainsi que la **micro-crèche du Lyaud**. Ce transfert a emporté celui de l'ensemble des personnels, soit 24 agents (environ 9 % de l'effectif de Thonon Agglomération). Tous sont restés affectés sur leur équipement actuel.

RENOUVELLEMENT D'AGRÉMENT POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE (2024–2028)

Le Relais Petite Enfance a obtenu son renouvellement d'agrément de fonctionnement par la Caisse d'allocations familiales pour la période 2024-2028, validant ainsi son déploiement sur 17 communes.

- **150 assistants maternels agréés** pour **537 places** d'accueil individuel
- **80 ateliers proposés** (235 enfants accueillis – 65 assistants maternels)

ADOPTION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2024-2028 : UNE POLITIQUE TRANSVERSALE POUR LES SERVICES AUX FAMILLES

En partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, Thonon Agglomération a signé une nouvelle CTG (Convention territoriale globale), fruit d'un travail collaboratif conduit depuis 2023.

L'agglomération conserve ainsi son **rôle de coordonnateur de la politique enfance,** en définissant, en lien étroit avec les communes, le projet de maintien et de développement des services aux familles (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, logement, accompagnement social…). Ce nouveau contrat, déclencheur de financements, rassemble la totalité des communes du territoire et deux syndicats (SISAM et SIVU Excenevex-Yvoire).

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS : L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES ACTEURS LOCAUX

- **104 000 €** attribués à la Maison des Arts du Léman pour la programmation 2023/2024 (Chemins de Traverse et festival Les P'tits Malins).
- **26 700 €** attribués dans le cadre de l'appel à projets culture et sport (9 manifestations) et **23 300 €** pour 5 grands événements.
- **18 000 €** attribuée aux communes d'Excenevex et Thonon-les-Bains pour le passage des flammes olympiques et paralympiques.

11

CAP SUR L'INVESTISSEMENT MALGRÉ UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE CONTRAINT

En 2024, Thonon Agglomération a adopté un **budget ambitieux de 177,6 M€** (106,4 M€ en fonctionnement, 71,2 M€ en investissement), en nette hausse par rapport à l'année précédente.

Malgré des capacités financières tendues, **la collectivité a maintenu la stabilité fiscale** (taux inchangés depuis 2017) et **accentué ses efforts sur les services à la population et les infrastructures structurantes**.

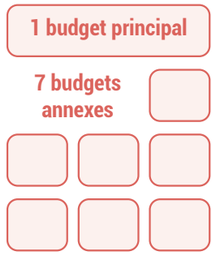

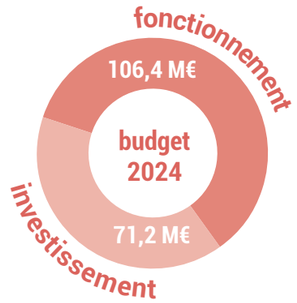

UN NIVEAU DE RÉALISATION HISTORIQUE

- **21,15 M€** (tous budgets confondus), soit + 53 % par rapport à 2023, dont 9,9 M€ de dépenses d'équipement pour le budget principal.
- **80 %** : taux global de réalisation des autorisations de programmes/crédits de paiements (montant total des programmes de 100 M€ d'ici à 2031).

UN DÉPLOIEMENT DE LA POLITIQUE DE TRANSITION PAR LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

L'orientation d'adaptation du territoire face aux enjeux environnementaux et sociaux se traduit tant au niveau du budget principal (acquisition de bus, aménagement de la maison de l'agglomération, aménagement du Pôle Les Arts, aménagement du dépôt de bus à Anthy-sur-Léman, gestion des eaux pluviales…) que dans les budgets annexes (ressource en eau, traitement des effluents, protection des milieux…).

DES EXCÉDENTS POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS À ENJEUX

Ils permettront de répondre aux forts et importants investissements d'avenir, à l'image du budget assainissement : **39,9 M€ pour garantir le projet de création de la nouvelle station d'épuration de Douvaine** (85 000 EqH) et la nécessaire rénovation du réseau existant (portage par les autorisations de programme pour les plus gros projets).

DES INDICATEURS SOUS VIGILANCE

- **+ 2 %** : retour à une inflation ordinaire après deux années de forte hausse.
- **12,8 M€** ont été versés aux communes au titre des attributions de compensation.
- **4,6 M€** : le montant de l'épargne brute du budget principal, soit 8,5 % des recettes de fonctionnement. Bien que stabilisée, elle demeure limitée à moyen terme au regard du plan pluriannuel d'investissements envisagé.
- **- 546 K€ (soit- 4 %)** : fraction de TVA (remplaçant la taxe d'habitation) : l'agglomération perd des recettes de l'État tout en devant répondre au dynamisme nécessaire des services accompagnant l'évolution de la population.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2024 (EXPRIMÉS EN €)

BUDGET	SECTION	RÉSULTAT DE CLÔTURE EN 2023	RÉSULTAT DE CLÔTURE EN 2024	ÉVOLUTION 2024/2023
Principal	Investissement*	- 635 659,65	- 6 168 153,92	- 1 070 %
	Fonctionnement*	18 102 116,77	19 240 245,24	6 %
	Total	**17 466 457,12**	**13 072 091,32**	**- 25 %**
Eau potable	Investissement	- 931 801,47	- 1 859 967,18	- 300 %
	Fonctionnement	5 003 110,61	8 126 768,97	62 %
	Total	**4 071 309,14**	**6 266 801,79**	**54 %**
Assainissement	Investissement	575 412,79	- 360 732,26	- 163 %
	Fonctionnement	34 645 131,58	40 284 952,22	16 %
	Total	**35 220 544,37**	**39 924 219,96**	**13 %**
Déchets	Investissement	1 037 234,37	- 912 645,97	- 188 %
	Fonctionnement	8 411 399,99	9 147 813,00	9 %
	Total	**9 448 634,36**	**8 235 167,03**	**- 13 %**
Développement économique	Investissement	- 140 286,93	- 232 790,80	- 266 %
	Fonctionnement	0,00	0,00	0 %
	Total	**- 140 286,93**	**- 232 790,80**	**- 266 %**
Zones d'activités	Investissement	- 4 223 539,07	- 6 156 297,68	- 246 %
	Fonctionnement	0,00	- 4 908,00	0 %
	Total	**- 4 223 539,07**	**- 6 161 205,68**	**- 246 %**
Location de locaux aménagés	Investissement	48 219,62	62 024,98	29 %
	Fonctionnement	108 123,40	111 640,68	3 %
	Total	**156 343,02**	**173 665,66**	**11 %**
Transport à la demande	Investissement	0,00	0,00	0 %
	Fonctionnement	62 877,95	62 944,88	0 %
	Total	**62 877,95**	**62 944,88**	**0 %**
Résultats de clôture 2024	Investissement	- 4 270 420,34	- 15 628 562,83	- 466 %
	Fonctionnement	66 332 760,30	76 969 456,99	16 %
	Total	**62 062 339,96**	**61 340 894,16**	**- 1 %**

* Montant en 2023 agrégé avec les resultats des budgets Berges et rivières et MAPA construction. Intégrés au budget principal en 2024.

SUBVENTIONS

59 dossiers de demande de subvention et **53 dossiers** de demande de solde / acompte ont été déposés, soit en euros : **5 403 461 €** de subvention notifiées et **2 531 477 €** de demandes de paiement.

12

RESSOURCES HUMAINES : **RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISER**

DÉPLOIEMENT DE LA MARQUE-EMPLOYEUR « THONON AGGLOMÉRATION »

- Mise en avant des agents, de leurs valeurs (engagés, utiles, passionnés et fiers), de leurs métiers, en interne et en externe (affichage communal, réseau de bus…).

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ET RECRUTEMENT

- Organisation d'une **1ère édition du forum « Vos communes recrutent »** en partenariat avec France Travail et le Centre de gestion de la Haute-Savoie : 7 communes présentes aux côtés de Thonon Agglomération, environ 500 participants, 46 offres d'emploi proposées.
- **83 recrutements** effectués (63 externes / 20 mobilité interne)
- **Formation :**
  - 226 agents bénéficiaires : 584 départs, correspondant à 1 146 jours de formation,
  - organisation de 4 formations en union de collectivités et accueil de 28 agents communaux.

PRÉVENTION, QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Mise en place du **réseau Prévention et culture sécurité** composé d'une cinquantaine d'agents (sauveteurs secouristes du travail, guides serre-files, assistants de prévention).
- **150 agents formés aux gestes qui sauvent** ou à la manipulation d'extincteurs.
- **101 participations** aux animations proposées lors de la semaine de la QVCT (Qualité de vie et des conditions de travail) en juin 2024.

DES EFFECTIFS STABILISÉS

- 303 agents au 31/12/2024 (dont 37 au CIAS).
- 85 % des postes occupés (78 % en 2023).
- Taux de rotation : 15 % (17 % en 2023).

RENOUVELLEMENT DE LA TÉLÉPHONIE FIXE ET DE SON STANDARD

Une nouvelle solution a été mise en œuvre pour une **dématérialisation complète** de la téléphonie. La compatibilité avec le matériel existant a permis d'allonger la durée de vie des terminaux en procédant à leur reconfiguration, tout en offrant de nouvelles possibilités au serveur vocal interactif (standard).

CHIFFRES CLÉS

- **5** sites communicants
- un déploiement auprès de **210** utilisateurs
- **10** sessions d'accompagnement utilisateurs

MISE EN PRODUCTION DU LOGICIEL DE GESTION DES ABONNÉS DE L'EAU POTABLE

Portée dans un premier temps sur le site de Thonon-les-Bains, elle a été réalisée sur l'ensemble de l'agglomération. L'uniformisation des logiciels et des données a nécessité un fort accompagnement des équipes métiers pour permettre une entrée en production en fin d'année.

CHIFFRES CLÉS

- **33** comités de projet
- **6** comités de pilotage
- **180** jours / homme pour l'accompagnement au paramétrage et au déploiement

DÉPLOIEMENT D'UNE GESTION DES TEMPS ET ACTIVITÉS

3 mois ont été consacrés à la **mise en place d'un logiciel dédié à la gestion des ressources humaines** (gestion des temps de travail et des absences). De premières sessions d'accompagnement utilisateurs ont été organisées fin 2024 pour les services pilotes concernés dès janvier 2025.

13

USAGES NUMÉRIQUES ET COMMUNICATION

COMMUNICATION

L'agglo sur les réseaux

- Sur Facebook **3 715 abonnés** /ThononAgglo
- Sur LinkedIn **3 065 abonnés** /thononagglo
- Sur YouTube **1 741 abonnés** @thononagglo1456
- **6 conseils communautaires en direct.**

Quelques actions en chiffres

- **36 communiqués et dossiers de presse** diffusés.
- **40 marchés subséquents notifiés** dans le cadre de l'accord-cadre pour la conception et l'impression des supports de communication.

THONON
agglomération

ALLINGES
ANTHY-SUR-LÉMAN
ARMOY
BALLAISON
BONS-EN-CHABLAIS
BRENTHONNE
CERVENS
CHENS-SUR-LÉMAN
DOUVAINE
DRAILLANT
EXCENEVEX
FESSY
LOISIN
LULLY
LE LYAUD
MARGENCEL
MASSONGY
MESSERY
NERNIER
ORCIER
PERRIGNIER
SCIEZ
THONON-LES-BAINS
VEIGY-FONCENEX
YVOIRE

25 COMMUNES,
UNE MÊME DYNAMIQUE

THONON AGGLOMÉRATION

2 place de l'Hôtel de Ville
BP 80114
74207 Thonon-les-Bains cedex

04 50 31 25 00

www.thononagglo.fr